

## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 25 novembre 2024**

Salle de Réunions l'Arrosoir à 14h.

### **Ordre du jour :**

- Accueil et rapport moral de la Présidence Collégiale
- Rapports d'activités Sports, Loisirs pour Tous et Jeux
- Rapport Financier 2023/24 (voir Bilan et Recettes & Dépenses ci-joint)
- Rapport des Vérificateurs aux Comptes
- Questions-Réponses et vote à main levée des rapports
- Candidatures et élection des deux Vérificateurs aux Comptes
- Présentation des candidatures au Conseil d'Administration et élection conformément à l'Article 05 des Statuts

Représentants de la Mairie présents :

- Luc Rémond, Maire de Voreppe,
- Jean-Claude Delestre, Président de l'OMS, Voreppe
- Nadine Benvenuto, Vice-Présidente du CCAS de Voreppe

### **ACCUEIL DU PRESIDENT**

Le Président souhaite le bienvenu à cette Assemblée Générale de Luc Rémond, Maire de Voreppe, Jean-Claude Delestre, Président de l'Office Municipal des Sports de Voreppe ainsi que Nadine Benvenuto, Vice-Présidente du CCAS de Voreppe.

### **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

L'année 2023/24, qui s'est terminée le 31 août, a été surtout marquée par le 50<sup>ème</sup> anniversaire du Club et, pour célébrer cet événement, une équipe de bénévoles a organisé un dîner de gala qui a réuni 150 participants le 27 mars dernier. Ce dîner a été un franc succès vu le nombre de félicitations reçues et le Président remercie tous les participants pour leur soutien. Il a aussi remercié les bénévoles pour leur aide avec une mention particulière à André et Mireille Naegelen.

Le Président donne ensuite quelques chiffres de cette année passée : un total de 326 adhésions avec 95 hommes (29 %) et 231 femmes (71 %). Parmi ces adhérents, il y avait 23% de personnes extérieurs à Voreppe, inscrits principalement aux activités aquagym et randonnée.

Il y avait 332 inscriptions aux activités sportives et 143 aux activités loisirs, ce qui fait un total cumulé de 475 inscriptions. Certains adhérents s'inscrivant à plusieurs activités, le cumul des inscriptions dépasse le nombre total d'adhérents.

En ce qui concerne la Présidence Collégiale, Chantal Herrera a décidé de quitter la collégiale avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023 et a été remplacée par Elisabeth Degabriel. L'année dernière, G. Sumner a accepté de continuer à être membre de la Présidence Collégiale jusqu'à la fin de l'année 2023-24 et, au mois de juillet 2024, il a informé officiellement le Conseil d'Administration de sa décision de quitter la Présidence Collégiale mais en gardant son mandat d'administrateur.

Un appel au secours de la part de la Présidence Collégiale afin de trouver de nouveaux bénévoles pour aider au fonctionnement du Club a porté ses fruits. Huit candidatures pour accéder au Conseil d'Administration ont été reçues cette année ! Cela va largement compenser le fait que deux administrateurs, Jean Cayon-Glayère et Michel Sahuc, ont décidé de ne pas se représenter à la fin de leur mandat en 2024 après de longues années au sein du Conseil (depuis 2006 pour Jean et 2015 pour Michel) et le président les remercie sincèrement pour leur dévouement. Les huit nouveaux candidats seront invitées à venir au podium en fin de réunion.

Le Club a été présent au Forum des Associations le 7 septembre dernier et nos représentants ont pu donner des renseignements sur les différentes activités du Club à de nombreuses personnes qui sont arrêtées à notre stand.

Le site web de notre Club ([www.celvoreppe.fr](http://www.celvoreppe.fr)) est géré par Michel Coudert qui le met à jour régulièrement. Le président le remercie pour sa disponibilité. Un autre moyen de communication pour informer les habitants de Voreppe des activités du Club est la publication mensuelle de la Mairie, "Voreppe Emoi". Chaque mois des infos concernant le Club sont publiées : horaires des activités, dates de sorties randos et d'autres annonces. Toutes ces informations se trouvent sous la rubrique "Echo des Associations" vers la fin de la publication.

Chaque année, la Municipalité met à la disposition du Club des équipements ou locaux (gymnase, piscine, boulodrome, salles et bureaux de l'Espace X. Jouvin, etc.). Ces équipements sont utilisés toutes les semaines par différentes activités. Et certaines activités loisirs (par exemple, tarot, belote et scrabble) fonctionnent même toute l'année. Le Club remercie vivement la Municipalité pour la mise à disposition de ces installations gratuitement

Par ailleurs, le partenariat du Club avec la Résidence Charminelle a continué l'année dernière avec une activité belote et jeux divers chaque mardi après-midi.

L'année dernière, le Club a reçu une subvention de 1500€ de la municipalité pour le projet de célébration des 50 ans du Club en 2024, ce qui a permis au Club de financer l'orchestre et l'illusionniste au repas de gala.

En contrepartie de cette aide, le Club s'engage à participer activement à la vie associative de la ville en participant au Conseil de la Vie Associative et en signant le Contrat de partenariat avec la Mairie. De plus, chaque année le Club participe à la journée rando organisée par le Comité du Téléthon de Voreppe avec plusieurs autres associations. Une dizaine d'adhérents du CEL y étaient présents l'année dernière et on espère regrouper autant pour le Téléthon cette année qui a lieu le 5 décembre. Les détails des parcours sont sur le site web.

Par ailleurs, le président rappelle que la salle pour cette Assemblée Générale a dû être réservée avant le 1er juillet 2023 et, à cette date, on ne pourrait pas savoir que la Mairie demanderait au Club en septembre 2024 de changer le jour des cours d'aquagym du mardi au lundi. Par conséquent beaucoup d'adhérents du Club ne pouvaient participer que partiellement à l'Assemblée Générale. Pour éviter une répétition de ce problème, le Club va revoir la date de l'AG de 2025.

Le président a ensuite parlé d'un problème des inscriptions à l'activité aquagym. En effet, 13 inscriptions à l'aquagym, collectées de la fin juillet à la fin août, sont restées dans une armoire au Club à l'Espace Xavier Jouvin et n'ont été récupérées qu'au 11 septembre. A cette date, le Club avait déjà fait le plein des inscriptions à l'aquagym mais il n'était pas possible de refuser ces 13 anciennes inscriptions. De ce fait, à deux reprises, il y avait trop de personnes dans le bassin pendant le cours. On espère que ce problème ne se répétera pas au début de l'année 2025.

## RAPPORT D'ACTIVITES PAR CHAQUE RESPONSABLE

### Loisirs pour Tous – Tarot – Belote et Scrabble

Laurence Guénée présente les sorties Loisirs : 48 adhérents en 2023/24, dont 16 hommes et 32 femmes. Les sorties sont organisées un jeudi par mois de septembre à juin. Un car Philibert est loué s'il y a plus de 25 personnes. Sinon l'option de minibus ou de covoiturage est choisie, ou la sortie est tout simplement annulée s'il n'y a pas assez de monde.

Chaque sortie comprend un déjeuner au restaurant suivi d'une visite culturelle, ludique ou en entreprise. En 2023/24, 7 sorties ont été organisées :

<b>Octobre</b> : Château du Touvet	<b>Novembre</b> : Séchoir de Vinay
<b>Décembre</b> : Repas dansant aux « Délices des Payres » à Marches et visite d'une Miellerie	<b>Janvier</b> : Goûter dansant, dans la salle des fêtes du Chevalon
<b>Mars</b> : Musée Champollion à Vif	<b>Avril</b> : Musée Berlioz à La Côte-Saint-André
<b>Mai</b> : Repas « cabri » et visite de la biscuiterie Louvat à Saint-Geoire-en-Valdaine	

La sortie de juin 2024 a été annulée (pas assez d'inscrits) et reportée en septembre. Tous les adhérents sont les bienvenus même s'ils n'ont pas choisi l'activité au moment de leur adhésion au Club.

**Tarot** : En l'absence de la responsable, Chantal Herrera, L. Guénée donne des infos sur cette activité qui a lieu tous les lundi et mercredi après-midi à l'Espace Xavier Jouvin de 14h à 18h avec une pause pour une collation à 16h. Puis le vendredi soir, c'est le Tarot Rencontre de 20h à minuit avec une collation à 22h. L'activité tarot a lieu toute l'année, même pendant les vacances scolaires. Les adhérents, même débutants sont les bienvenus pour apprendre à jouer.

**Belote** : Les séances de belote ont lieu tous les mardis de 14h à 18h avec une collation vers 16h. 18 personnes sont inscrites à cette activité. Par ailleurs, le Club continue à animer des jeux de cartes le mardi après-midi à la Résidence Charminelle.

**Scrabble** : La responsable, Marie-Louise Paugam, indique qu'il y avait 13 personnes inscrites cette année, mais le nombre d'adhérents qui participent chaque semaine est généralement bien moindre. Les joueurs se réunissent tous les mardis à l'Espace X. Jouvin de 14h à 17h toute l'année. Un goûter organisé vers 16h permet aux joueurs de faire une pause. Le matériel est fourni. Il n'y a pas de perdant, pas de gagnant : on joue tous ensemble. L'inscription a été gratuite l'an dernier (en dehors de l'adhésion au club). Cette année, une participation de 10 €/personne a été demandée pour l'année et actuellement il y a 14 inscrits.

## **Rapports Entraide et Loisirs Sports**

### **Aquagym**

Danielle Bailly, la responsable, prend la parole pour constater que tout a déjà été dit. L'an dernier il n'y avait eu aucun problème. Hélas, cette année ce n'est pas la même chose !

De nombreux échanges ont eu lieu mais il est décidé d'organiser une réunion pour tenter de résoudre les difficultés actuelles (nombre excessif de participants à certains cours). La date en sera fixée après l'AG. Elle espère que la baisse de présence au cours constatée l'an dernier, sera répétée cette année et le problème se résoudra tout seul : 77 % des inscrits présents au premier trimestre, 66 % au second et 60 % au troisième.

### **Randonnée**

La responsable, Monique Berger, présente son bilan de l'année passée : 104 inscriptions, dont 67 femmes et 37 hommes (3 ou 4 personnes ne sont pas licenciés à l'année mais prennent un « Pass-Découverte » pour accompagner leur conjoint au séjour). En 2023/24, 32 sorties étaient prévues : 16 demi-journées et 16 journées mais 8 ont dû être annulées soit par manque d'inscriptions, soit pour problème de météo.

La randonnée fonctionne en 4 groupes de niveaux différents et en général 2 ou 3 circuits différents sont proposés chaque semaine.

Les points forts de l'année :

- pique-nique au Percy (Trièves) le 28 septembre 2023 (une participation de 5€ s'ajoute au prix du ticket bus)
- participation au Téléthon début décembre 2023
- repas de fin d'année le 21 décembre 2023 au restaurant de L'Hôtel des Bains à Charavines et visite du Musée Archéologique du Lac de Paladru
- sortie à St Etienne de St Geoirs le 18 janvier 2024 puis Tirage des Rois (Salle Roger Sallès)
- sortie à Méaudre le 15 février 2024, puis partage des bugnes confectionnées par les participants
- en février il y a eu l'Assemblée Générale du Comité de l'Isère de la Fédération Française de Rando, mais c'était pendant les vacances et Geneviève Tourtet a représenté le club à cette AG.
- séjour à Figeac en Dordogne du 17 au 22 juin 2024. Le temps fut très maussade et surtout la plupart des participants sont rentrés avec le Covid !
- repas de fin de saison le 4 juillet 2024 à Fénils en Italie (après le Col de Montgenèvre).

La commission rando se réunit tous les 15 jours, Guy Marchand en est le responsable et il y a une commission plénière une fois par mois. Monique en profite pour remercier tous les animateurs pour leur implication : elle les cite tous et regrette que certains soient blessés et malades cette année. Elle espère que tout le monde guérira vite.

Elle remercie aussi Michel Coudert pour la mise à jour régulière du site internet et Lysiane La Vista pour la vente des tickets.

Le repas de cette fin d'année se fera le 12 décembre 2024 à Autrans et le séjour est prévu en mai 2025 à Rosas en Espagne.

En janvier et février on expérimentera des sorties uniquement à la demi-journée. Souhaitons que les participants seront nombreux pour ces sorties de l'hiver.

### **Gymnastique**

Michel Coudert donne des informations sur les 4 cours organisés par le Club en 2023/24 : deux cours de gymnastique le mardi (gym douce et gym tonique) et, le mercredi en nouveauté cette année, un cours de Pilates de 9h30 à 10h30 et un cours de Stretching (étirements) de 10h30 à 11h30. Au total 75 personnes inscrites à 84 cours (plusieurs faisaient 2 et même 3 cours).

Malheureusement, vu le peu d'inscriptions (14) au stretching, il a été décidé de ne pas reconduire cette activité en 2024/25. La cotisation annuelle n'a pas évolué et ce n'est pas cher. Il faut compter 33 (et parfois 34) cours pour l'année. En 2023/24 nous avons constaté une moyenne de 14 à 15 personnes sur le tatami.

Cette année, au début de ce mois de novembre, il y a eu 24 personnes au cours de gymnastique. Depuis 2 ans les cours se font en musique, tout le monde est au même rythme, et cela semble convenir à tous les participants.

Par contre, depuis 4 ans, on recherche un responsable pour cette activité, pour remplacer Michel, mais personne ne se propose : ne pas hésiter à le contacter ou tout autre responsable du club !

### **Pétanque**

Alain Torres, le responsable, dit que tout va bien : « ça roule ! » En 2023/24, il y avait plus de monde qu'actuellement avec 46 inscrits, alors que cette année c'est péniblement 35.

Quelqu'un demande la parole pour dire que le boulodrome n'est pas bien chauffé. Le Maire répond que des travaux sont prévus pour changer le mode de chauffage et passer au chauffage urbain. Mais il faut savoir que dans un local sportif, les règles ne sont pas les mêmes et le chauffage est aux alentours de 14°C et peut aller jusqu'à 16°C.

Le Président remercie tou(te)s les responsables pour leurs rapports et demande s'il y a des questions concernant le rapport moral et les rapports d'activité. Si vous voulez poser une question, merci de lever la main et on vous donnera le micro afin que toute l'assemblée puisse entendre la question.

## **RAPPORT FINANCIER – G. Trinquart, Trésorière**

G. Sumner demande à la trésorière, Geneviève Trinquart, de vous donner le détail des opérations enregistrées au cours de l'exercice ainsi que le résultat du bilan arrêté au 31 août 2024.

Geneviève Trinquart, expose son bilan qui a été envoyé à tous les adhérents avec leur convocation.

Le solde de l'année écoulée est positif (sur sa globalité) pour un montant de 2 214,74 €

Elle donne ensuite les bilans financiers, activité par activité (voir détails en annexe).

- Trois activités ont fait un solde positif : Aquagym – Loisirs – Pétanque,
- Cinq ont un solde négatif : Gymnastique – Rando – Belote – Tarot – Scrabble.

Elle remercie la Mairie pour la subvention accordée cette année pour un montant de 1 700 €. Cette somme sera comptabilisée dans le prochain exercice comptable car l'attribution de la subvention a été votée lors du conseil municipal du 27 juin 2024 et compte tenu des délais comptables, le virement au club est intervenu en septembre 2024.

Luc Rémond, Maire de Voreppe, prend la parole pour expliquer que la subvention passe maintenant par le CCAS, car les autres subventions (AVL) sont surtout données sur projets et que pour le CEL, il s'agit d'un soutien annuel et que l'association rentre dans des critères de type « social » et sont donc différents. Il n'y aura pas besoin de justifier par des projets puisqu'il y en a plusieurs. Ce sera ainsi plus simple pour tout le monde.

Geneviève Trinquart reprend la parole pour préciser quelques points importants :

- Elle gère les adhésions depuis 2 ans et son nom malheureusement n'apparaît nulle part sur les documents. Elle rappelle que les demandes de délais de paiement sont accordées uniquement par le Président et les Trésorières.
- Pour les délais de paiement, il est indispensable que les montants des chèques correspondent à une activité complète pour éviter les centimes.
- Précision faite que le club n'a jamais refusé des délais de paiement.

Comme chaque année après l'AG, les postes sont soumis au vote du Conseil d'administration et elle précise donc qu'elle ne sait pas dans l'immédiat si elle sera toujours trésorière. C'est après le vote du conseil d'administration du 29 novembre 2024 que vous serez informés.

## **RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES – P. Boubert et M. Berger**

Pierre Boubert et Michel Berger lisent leur rapport écrit. Les opérations comptables sont celles allant du 01/09/2023 au 31/08/2024. La vérification a été faite le 13 novembre 2024, aucune remarque particulière à faire.

Le pointage se fait avec les factures, le journal comptable et les journaux des différentes activités. Ils ont observé un grand intérêt pour les différentes activités ce qui montre les compétences des dirigeants. Aucune irrégularité n'a été notée, on peut valablement donner quitus aux trésoriers.

Avant de passer aux votes, G. Sumner demande s'il y a des questions. Aucune question n'est posée, aucune remarque n'est faite.

### **VOTE DES RESOLUTIONS (vote à main levée)**

Résolution no. 1 - l'Assemblée Générale s'exprime sur l'ensemble des rapports (moral et d'activités) de l'exercice 2023/24 présentés par la Présidence Collégiale et les Responsables d'activités. Votes Contre, Abstentions, Votes Pour :

**L'Assemblée approuve les rapports moral et d'activités à l'unanimité.**

Résolution no. 2 - l'Assemblée Générale s'exprime sur le rapport financier 2023/24 présenté et donne quitus à la Trésorière. Votes Contre, Abstentions, Votes Pour

**L'Assemblée approuve à l'unanimité le rapport financier et donne quitus à la Trésorière, G. Trinquart et à son Adjoint Ch. Philibert pour la tenue des comptes 2023/24 comme proposé par les Vérificateurs aux Comptes M. Berger et P. Boubert.**

Élection de Vérificateurs aux Comptes :

G. Sumner demande à Michel Berger et à Pierre Boubert, les Vérificateurs aux Comptes sortants, s'ils désirent continuer dans leurs fonctions. Ils sont tous les deux d'accord pour se représenter pour l'année 2024/25. G. Sumner demande s'il y a d'autres personnes à l'Assemblée qui voudraient poser leur candidature. Il n'y a pas de nouvelles candidatures.

**Les deux Vérificateurs aux Comptes actuels sont reconduits dans leur fonction sans vote.**

G. Sumner invite Luc Rémond, Maire de Voreppe, de prendre la parole.

### **INTERVENTION DE LUC RÉMOND, MAIRE DE VOREPPE, ET NOS AUTRES INVITÉES**

Luc Rémond remarque le grand nombre de présents, ce qui prouve le dynamisme de l'association. C'est une des plus importantes de la commune, même si les adhérents ont déjà un certain âge ! Il donne son soutien au Club CEL, même s'il y a parfois des problèmes comme évoqués auparavant. Il explique qu'il cherche à utiliser de plus en plus de locaux (scolaires ou non) qui ont un taux d'utilisation relativement peu important sur la capacité totale d'utilisation possible, mais changer les habitudes, ou avoir des occupants permanents à convaincre, ce n'est pas simple et pourtant on a des mètres carrés qui existent et des demandes supplémentaires de créneaux pour de nouvelles activités et ce n'est pas facile. Ce qui est important c'est de créer et garder un lien entre les Voreppins et la Vie Sociale dans la commune.

Nadine Benvenuto est responsable des activités sénior et explique qu'il n'y a aucun souci pour que la subvention passe par le CCAS. Par contre, il y a beaucoup de changements dans le service avec plusieurs nouvelles personnes et cela va prendre un peu de temps de tout mettre en place. Elle rappelle que, parmi les activités CCAS Séniors proposées, il y aura un repas festif le 29 janvier 2025 dans cette salle ou aux « Portes de Chartreuse », ainsi que le séjour « Séniors en vacances » et on évitera de faire chevaucher les deux séjours (CEL et CCAS). Elle conclut en disant qu'il y a de bonnes activités et un bon rapprochement social.

Enfin, Jean-Claude Delestre, responsable des équipements sportifs, dit qu'il est content de rencontrer des personnes en dehors des associations de l'OMS. Il s'occupe d'environ 25 associations qui demandent des salles, des équipements sportifs, des locaux, ... ce n'est pas toujours simple à gérer. Il remercie tous les bénévoles qui s'impliquent.

Luc Rémond rajoute qu'en voyant 8 nouvelles personnes candidates au Conseil d'Administration, c'est un très bon signe, c'est la preuve qu'il s'agit d'une association très active.

G. Sumner demande s'il y a des personnes qui désirent poser des questions ? Aucune question n'étant posée, il propose de passer aux élections au Conseil d'Administration.

## ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

G. Sumner informe la salle que, conformément aux Statuts du Club, les mandats de cinq administrateurs arrivent à expiration cette année. Comme indiqué dans son rapport moral, Jean Cayon-Glayère et Michel Sahuc ont décidé de ne pas se représenter, mais les trois autres : Michel Coudert, Laurence Guénée et Claude Monfort ont accepté de se représenter à cette élection.

En plus, il y a eu huit nouvelles candidatures cette année – c'est un record ! Il propose de les appeler pour qu'ils/elles viennent nous rejoindre sur le podium afin de permettre à la salle de les reconnaître : il s'agit de Didier Barthelemy, Alain Besson, Marie-Rose Brunet, Lysiane La Vista, André La Vista, Chantal Rambaud, Alain Torres (qui a déjà été co-opté l'année dernière pour la pétanque) et Gisèle Van Grasstek. Vous pouvez les applaudir.

Donc, les noms de ces onze personnes figurent sur les bulletins de vote qui ont été distribués à l'entrée. Suivant le processus habituel à chaque Assemblée Générale, et conformément aux Statuts du Club, le vote a lieu à bulletin secret et chaque votant n'a droit qu'à 3 pouvoirs maximum. A titre d'information pour les adhérents n'ayant pas participé à un vote de l'AG dans le passé, vous pouvez simplement mettre le bulletin de vote directement dans l'urne sans modification ou, si vous ne souhaitez pas voter pour une quelconque personne, vous pouvez barrer la nom de la (les) personne(s) concernée(s).

Le dépouillement du vote suit immédiatement les élections. La formation du nouveau bureau et la mise à jour de l'organigramme du Club auront lieu lors du Conseil d'Administration qui se tiendra le vendredi 29 novembre 2024 à 14h à l'Espace X. Jouvin.

G. Sumner remercie toutes les personnes présentes à cette Assemblée et les invite, après le vote, à participer à un moment de convivialité et d'amitié. Il rappelle qu'il ne sera plus sur le podium l'année prochaine mais a confiance que la nouvelle équipe qui va se former fera de belles choses et, de toute façon, il sera toujours disponible pour donner des conseils, le cas échéant. Il remercie tous les adhérents du Club de leur soutien pendant ces 7 dernières années.

Avant de procéder au vote, Geneviève Trinquart reprend le micro pour remercier Graham Sumner, au nom de tout le club, pour ses sept années de présidence en lui remettant un cadeau.

## RESULTAT DU VOTE

Nombre de membres présents à l'Assemblée Générale : **90**

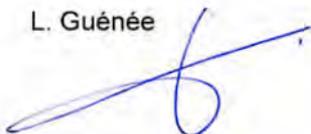
Nombre de pouvoirs reçus : **57**

Nombre de votes exprimés : **146**

Tous les candidats au Conseil d'Administration ont été élus à l'unanimité des votes exprimés.

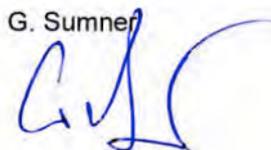
La Secrétaire

L. Guénée



Pour la Présidence Collégiale

G. Sumner



# ANNEXE 1 – RECETTES ET DÉPENSES - ANNÉE 2023/24



## RECETTES - DÉPENSES 2023 / 2024

Date : 30 oct 2024

N°	POSTES	RECETTES	DÉPENSES
110	Cotisation annuelle FFRP		80,00
111	ASSURANCES+ cotisation FFRP		1 277,00
112-113-114	FRAIS DE BUREAU		1 446,35
115	FRAIS DIVERS	4 331,00	16,84
116	INVESTISSEMENT		169,81
117	SOLIDARITÉ ET RÉCEPTION		7 041,76
118	FRAIS DE FONCTIONNEMENT		890,45
119	FRAIS DE FORMATION		120,00
211	SUBVENTION	0,00	
212	COTISATION	6 419,00	
213	INTÉRÊT LIVRET	485,00	
121-221	RANDO	58 654,25	59 356,21
122-222	GYMNASTIQUE	6 215,00	7 178,50
123-223	AQUAGYM	11 197,00	6 990,32
124-224	PETANQUE	460,00	450,79
131-231	SÉJOURS	0,00	0,00
132-232	SORTIES POUR TOUS	11 077,00	11 021,84
133-233	BELOTE & Gouter	0,00	130,90
134-234	TAROT		391,38
136-236	CHORALE		
137-237	SCRABBLE		61,36
139-239			0,00
	<b>TOTAUX</b>	<b>98 838,25</b>	<b>96 623,51</b>

Les Trésorieres

La Présidence Collégiale

  
Geneviève Trinquart - Chantal Philibert



## ANNEXE 2 – BILAN DE L'EXERCICE - ANNÉE 2023/24



Date : 30 oct 2024

### BILAN DE L'EXERCICE

<i>POSTES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>DÉPENSES</i>
<i>FONCTIONNEMENT</i>	11 235,00	11 042,21
<i>SPORTS</i>	76 526,25	73 975,82
<i>LOISIRS</i>	11 077,00	11 605,48
	=====	=====
<b>TOTAL :</b>	98 838,25	96 623,51
<b>Résultat:</b>		2 214,74
	=====	=====
	98 838,25	98 838,25

<i>Bilan financier</i>	
<i>Trésorerie au : 31/08/23</i>	24 734,77
Recettes de l'exercice	98 838,25
Dépense de l'exercice	-96 623,51
	=====
<i>Trésorerie au : 31/08/24</i>	26 949,51

<i>Composition de la trésorerie au 31/08/24</i>	
Compte courant Crédit Agricole	2 664,51
Compte Livret A	24 485,00
	=====
total des soldes	27 149,51
Encaissement en cours	0,00
Chèques en cours	-200,00
	=====
total trésorerie après règlements et encaissements	26 949,51
Résultat:	2 214,74

*Les Trésorieres*

*La Présidence Collégiale*

Geneviève Trinquart - Chantal Philibert